



ASSOCIATION POUR LE MAINTIEN DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

en Mairie de Villiers le Bâcle - Place de la Mairie  
91190 VILLIERS LE BACLE  
Répondeur : 06 82 65 93 99  
<http://www.lesjardinsdeceres.net>  
mail [contact@lesjardinsdeceres.net](mailto:contact@lesjardinsdeceres.net)

## Lettre de distribution du samedi 17 octobre 2020 à la ferme Vandame, à Villiers-le-Bâcle

numéro  
**148**

Les nouvelles de nos agriculteurs partenaires,  
en dernière page, produits distribués aujourd'hui & prochaines distributions

l'édito  
du mois

### Défense des terres agricoles : Provoquer le débat.

#### **La parole citoyenne peut-elle encore se faire entendre sur le plateau de Saclay ?**

Plusieurs associations de ce territoire ont, depuis des années, épuisé tous les moyens légaux de recours contre la destruction des terres fertiles et de l'environnement du plateau de Saclay. Plus de 10 000 euros financés par des citoyens sont partis en frais d'avocats.

Face aux inquiétudes et aux protestations des citoyens, l'appareil technocratique de l'Etat, de droite (Sarkozy) comme de gauche (Hollande) et même du "centre" (Macron) n'a eu de cesse que de pousser et promouvoir une opération juteuse pour le BTP. Sous couvert de projet scientifique, la frange sud du plateau se couvre de bâtiments et fait disparaître 500 hectares de terres agricoles, menaçant gravement l'équilibre de certaines exploitations : amputation de la ferme de la Martinière d'un tiers de sa surface cultivable, avec 70 hectares expropriés.

Le rouleau compresseur de l'Etat ne fait aucun cas des pétitions, des manifestations, des nombreux avis défavorables consignés dans les enquêtes publiques depuis des années. Même si nous avons été un des rares territoires à recaler un CDT avec un avis défavorable à l'unanimité des rapporteurs, eh bien un nouveau CDT a été poussé, presque en catimini, pour décrocher un avis favorable lors d'un nouveau passage, et sans faire trop de vagues.

Aujourd'hui les travaux de la ligne 18 du métro du Grand Paris ont commencé. Tous les recours légaux contre cette ligne ont, là aussi, été épuisés, et nous savons pourtant que la rentabilité de cette

ligne implique une urbanisation massive du Plateau, donc une disparition progressive de l'agriculture.

Il y a une forme d'autisme de l'Etat à entendre et comprendre l'amertume des habitants de ce territoire. Plusieurs citoyens, des gens qui ont choisi d'habiter ce territoire, avec des ancrages familiaux parfois anciens, se trouvent bouleversés par les transformations de leur lieu de vie qu'ils observent chaque jour. N'ayant que faire de se retrouver dans la plus grande concentration de grues d'Ile de France, avec les inconvénients associés, cette situation que nous subissons incite surtout à se questionner sur les moyens qui peuvent encore être mobilisés pour réagir.

A partir de dimanche, les plus déterminés, ne voyant pas d'autre alternative, installeront un campement sur le plateau. Il s'agit d'alerter encore une fois la population sur l'urgence de préserver l'environnement et en particulier les sols fertiles, d'appeler à un véritable débat public et citoyen sur l'ensemble de ce projet destructeur de l'environnement, et très certainement funeste pour le caractère agricole de ce territoire.

Cyril G.

***Seule une forte mobilisation citoyenne peut interpeler les décideurs et les amener à stopper le rouleau compresseur.***

*Vous êtes invités à participer à la mobilisation pour la défense des terres agricoles qui s'organise du 18 au 24 octobre prochain sur le Plateau de Saclay (cf. lien ici : <https://www.facebook.com/events/744506289739049/>)*

## Ferme Vandame et Fournil

La fin de la saison approche : le maïs a été coupé dans des conditions difficiles (sol mouillé, récolte aussi) et le rendement est très inférieur à 2019. Restent à couper le sarrasin et à récolter les betteraves avant de préparer la terre pour les semis d'hiver.

La récolte de pomme de terre a été plus abondante que prévu. Donc chaque amapien ayant souscrit un contrat en recevra 20 kg au lieu de 15 et de nouvelles souscriptions sont possibles jusqu'au 18 octobre. Voyez le message de Didier Lliteras du 12 octobre. Par ailleurs Cristiana avec l'aide de Marie-Paule Viger a donné 1200kg de pommes de terre des trois variétés récoltées à différentes associations locales d'aide aux plus démunis (Secours Populaire, Restaurant du Cœur,...).

L'activité du fournil est renforcée par un nouveau boulanger, Matthieu, les demandes de stages abondent et les étudiants du

plateau montent des Epi (épiceries participatives) et commandent pain et cookies, toutes choses très réjouissantes !

Mais côté ligne 18, les nouvelles sont désastreuses. Les réunions se poursuivent avec la SGP et en parallèle des champs ont été mis à disposition pour une mobilisation prévue du 18 au 24 octobre. Un campement sera installé à Villiers-le-Bâcle dimanche à partir de la mi-journée. Deux marches pour la défense des terres agricoles auront lieu au départ de Villiers lundi 19 et mardi 20 octobre à partir de 10h30 et la 4<sup>ème</sup> Assemblée Ecologique et Sociale du territoire se tiendra sur le lieu du campement, le samedi 24 octobre de 11h à 18h. Voyez le message de Virginie Couderq du 13 octobre. Participez et apportez votre soutien aux campeurs !

Josyane R. pour le groupe ferme Vandame

## Cresson de Jean-Michel Lesage

Bonjour à tous,  
notre producteur, Jean Michel LESAGE, nous livre depuis 2006 ce beau cresson bio que nous apprécions tant.

Vous le savez déjà, il arrête son activité à la fin de cette année. L'exploitation va se poursuivre avec un jeune du métier, Malek, qui travaille déjà dans une cressonnière à Méreville.

Pour ses débuts avec les Jardins de Cérès, un petit contrat de 3 mois (février à avril 2021) sera bientôt en ligne.

Pour fêter son départ, nous proposons une collecte au stand cresson en octobre et novembre.

Jean Michel sera présent en décembre pour sa dernière distribution. Ce sera l'occasion

de le remercier pour toutes ces années avec nous, sous forme d'un verre de l'amitié (si les conditions le permettent).

D'avance le groupe CRESSON vous remercie et vous dit à bientôt.

Marie Pierre, Françoise, Maryvonne



Les réunions du conseil d'administration sont ouvertes à toutes et à tous. Prochain CA le 22/10, puis les 16/11, 07/01, 08/02, 18/03, 12/04, 10/05, 10/06. Pour y participer, contactez nous : 06 82 65 93 99

## Pommes de la ferme Cirou

Aujourd'hui a lieu la première distribution de pommes de la ferme Cirou !

Nous vous donnons rendez-vous au stand pommes si vous avez souscrit un contrat.

N'oubliez pas de venir avec votre propre sac ou panier. Adressez-vous d'abord à la personne qui cochera votre nom sur la liste, désinfectez-vous les mains si nécessaire et allez ensuite récupérer vos pommes, un bac



ou un sac pré-rempli par contrat. Merci de respecter les distances sanitaires, en cas de queue.

Nous avons prévu trois distributions, qui seront chaque fois mentionnées sur la liste de vos produits à prendre dans AMAPJ et nous vous informerons seulement par courriel s'il devait

y avoir moins de trois distributions. À vos tartes, salades et autres compotes !

Christian S. pour le groupe pommes

## Légumes de Serge Coussens

Décidément, les rentrées se suivent mais ne se ressemblent pas. Après les aléas climatiques qui ont demandé à Serge "un retour à la terre", voici venue la séquence "Into the Wild". En juillet s'est installé, en bordure de parcelle et sur un terrain non autorisé, un squatteur. Serge a bien sûr immédiatement alerté le Maire d'Igny afin de trouver une solution mais sans succès et ce, malgré plusieurs méfaits temporellement concomitants dans l'environnement proche du squat. Une pétition a été mise en ligne par un client de Serge et a recueilli près de 100 signatures. Le CA de notre belle AMAP sera aussi très prochainement sollicité par le groupe Légumes d'hiver pour appuyer Serge qui a dû, pour des raisons de sécurité, annuler l'activité d'auto-récolte chère à certains d'entre nous et au cœur de la culture agricole de la parcelle.

Malgré cela et malgré le temps humide de

la dernière quinzaine de septembre, les petites mains appelées en renfort, par deux fois, ont bravé tous les dangers pour récolter 32kg de haricots que nous avons retrouvé

avec gourmandise dans nos deux derniers paniers. Mille mercis à ces volontaires. Il sera encore fait appel aux bonnes volontés cette semaine pour venir courber l'échine sur les gousses. Serge, en discussion avec Dieu Météo, nous communiquera les créneaux en début de semaine. Mais il faudra porter des bottes. Travailler pour des haricots ne vaut pas de finir crotté.

Croisons les doigts (et continuons de secouer le prunier) pour que le temps redevienne favorable aux cultures et pour que les importuns incrustent d'autres horizons afin que Serge, sa parcelle et tous ses visiteurs puissent à nouveau goûter à la sérénité légumineuse.

Laurent T. pour le groupe S. Coussens

Photo : récolte des haricots



## Légumes de Jérôme Bonament

Voici la première distribution du nouveau contrat des légumes d'hiver.

Les températures ont bien baissé.

Christelle et Jérôme ont fini de ranger les betteraves, mais ils leur reste les courges et les choux à rentrer avant le froid.

Ils vont arracher les pieds de courgettes et de tomates, qui ne donnent plus, et se concentrer sur les travaux d'hiver.

Ils nous attendent le 8 novembre pour la récupération des céleris, vous êtes invités à

venir pour la journée.

Rendez-vous à partir de 10h00

GR RUE MARCILLY

45340 BEAUNE-LA-ROLANDE

Pour plus d'infos n'hésitez pas à nous contacter.

N'oubliez pas de vous habiller chaudement et de prévoir une paire de bottes. Chacun est invité à venir avec un plat à partager.

Le groupe légumes de Jérôme Bonament

## Initiative : « Fleurs du champ »



Découvrez aujourd'hui, un projet de fleuristerie locale. Elisabeth, fleuriste-jardinière, vous présentera des bouquets de fleurs fraîches et de fleurs séchées, provenant presque exclusivement de ses plantations et du glanage. Elle a besoin de vous, de vos avis, retours et remarques pour tester son projet et éventuellement se lancer la saison prochaine dans la production et la création florales et la vente dans des circuits courts. Son projet comprendra également du recyclage de végétaux.

Elle reviendra pour les distributions de novembre et de décembre.

## Produits distribués et contrats à souscrire aujourd'hui

Pré acheté par contrat : Champignons – Viande & jus de pomme – Farine de blé – Pain & Brioches – Poulets & oeufs – Produits laitiers de vache – Fromages de chèvre – Pâtes – Légumes de Jérôme Bonament – Légumes de Serge Coussens – Miel – Pommes de terre – Pommes – Cresson

Contrats à souscrire : Rdv sur AmapJ

Contactez les référents si les contrats ne sont plus visibles sur AmapJ

## Prochaines distributions : le samedi, à la ferme Vandame

Prochaine distribution le samedi 14 novembre 2020,  
puis les 12/12, 16/01/2021, 06/02, 13/03, 10/04, 08/05, 05/06...

*Merci de ne pas stationner dans l'entrée de la ferme Vandame.*

retrouvez cette lettre et les précédentes sur le site internet des Jardins de Cérès, à la rubrique L'association / Les bulletins d'information ( <http://lesjardinsdeceres.net/spip.php?article28> )

## Vie du territoire

### **Avis Relatif à l'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale, au titre de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques et au titre du code forestier pour les besoins en défrichement, pour le projet d'aménagement de la Zone d'Aménagement Concertée de Corbeville (ZAC) sur les communes d'Orsay et de Saclay, présentée par l'Etablissement Public d'Aménagement Paris-Saclay (EPAPS)**

Par arrêté n°2020.PREF/DCPPAT/BUPPE/143 du 30 juillet 2020, le Préfet de l'Essonne a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale, au titre de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques et au titre du code forestier pour les besoins en défrichement, pour le projet d'aménagement de la Zone d'Aménagement Concertée de Corbeville (ZAC) sur les communes d'Orsay et de Saclay, présentée par l'Etablissement Public d'Aménagement Paris-Saclay (EPAPS)

Madame, Monsieur,

Notre association est engagée au quotidien, depuis 2003, au côté des agriculteurs, pour promouvoir au travers de partenariats entre citoyens et agriculteurs une agriculture de proximité, en "circuits courts", respectueuse de l'environnement. Les terres agricoles du plateau de Saclay sont d'excellente qualité agronomique. Les sols de ce plateau ont d'ailleurs conservé la trace de fermes gallo-romaine qui témoignent, pour ces raisons, de la présence de l'agriculture sur ce plateau depuis de très nombreuses années. Sur ce constat, et face à une urbanisation galopante, la préservation des terres agricoles et la viabilité des activités agricoles sur le plateau de Saclay représente pour notre association un enjeu majeur, inscrit dans nos statuts.

Concernant ce projet de demande d'autorisation environnementale pour aménagement de la ZAC sur le secteur de Corbeville, notre association émet un avis défavorable sur cette demande d'autorisation environnementale, car, justement, ce projet porte, pour nous, une atteinte grave à l'environnement. En effet, l'artificialisation des sols est en France, en Europe, et dans le monde, un enjeu environnemental majeur.

Le site internet de la commission européenne explicite parfaitement les enjeux liés à l'artificialisation des sols : "Soil Sealing" en anglais ([https://ec.europa.eu/environment/soil/sealing\\_guidelines.htm](https://ec.europa.eu/environment/soil/sealing_guidelines.htm)):

*« Soil sealing - the covering of the ground by an impermeable material – is one of the main causes of soil degradation in the EU. Soil sealing often affects fertile agricultural land, puts biodiversity at risk, increases the risk of flooding and water scarcity and contributes to global warming. According to the European Environment Agency, since the mid 1950s the total surface area of cities in the EU has increased by 78 %, whereas the population has grown by only 33 %. »*

L'Europe vise 4 objectifs dans sa lutte contre l'artificialisation :

- Maintenir le stock de terres arables pour la sécurité alimentaire
- Maintenir la biodiversité pour assurer la santé des humains
- Permettre le stockage du carbone grâce à la culture
- Favoriser l'adaptation climatique grâce à la qualité des sols

Face à cet enjeu majeur, l'une des 149 propositions retenues le 21 juin dernier par la Convention Citoyenne Pour le Climat proposait des mesures contre l'artificialisation des terres, notamment de *« prendre immédiatement des mesures coercitives pour stopper les aménagements de zones commerciales périurbaines très consommatrices d'espace. »*

Le gouvernement a répondu rapidement et favorablement à cette demande puisque dans une circulaire du 24 août 2020, le premier ministre rappelait aux préfets que *« La lutte contre l'artificialisation des sols est en effet un des objectifs assignés à l'aménagement commercial : les projets, pour être autorisés, ne doivent pas compromettre cet impératif. Il vous est donc demandé de faire usage des pouvoirs dont vous disposez*

*en la matière pour lutter contre l'artificialisation des sols générée par les équipements commerciaux soumis à autorisation d'exploitation commerciale »*

Face à cette urgence de protéger l'environnement, donc les terres cultivables et la biodiversité, cet aménagement de la ZAC de Corbeville fait figure de projet qui appartient au passé, dans le sens où il établit de détruire plusieurs dizaines d'hectares de terres extrêmement fertiles (comme cela est bien rappelé page 49 du "résumé non technique" à propos de la qualité des sols limoneux: « *Les rendements moyens de blé (qtx/ha) du Plateau de Saclay se chiffrent de 85 à 95 qtx/ha, avec des rendements ponctuels de plus de 100 qtx/ha quand la moyenne nationale reste à 74 qtx/ha.* »)

La zone d'aménagement de Corbeville contient une friche industrielle de 25 hectares, un ancien site de Thales. Au Nord de cette zone 56 hectares de sols agricoles, encore cultivés en 2020, vont être détruits et artificialisés.

Il est tout à fait inadmissible que cette friche industrielle, déjà artificialisée, et par endroit polluée, ne soit pas réutilisée en priorité pour installer des bâtiments dans le schéma d'urbanisation (pollution avérée puisque discutée dans les pièces en annexe de l'étude d'impact). Il est impératif que, par économie d'une surface équivalente de bons sols agricoles, ces surfaces de friches soient recyclées dans le projet urbain. Cette réutilisation de la friche Thales pour construire la ville permettrait de sauver environ la moitié des surfaces agricoles que condamne le projet actuel. Il paraît tout à fait inconséquent de vanter 85 hectares d'espaces verts sur la zone de Corbeville (p528 étude d'impact) quand on détruit 56 hectares agricoles.

Dans son avis du 15 janvier 2019 sur ce projet de ZAC, la CDPENAF, ne dit pas autre chose puisqu'elle regrette, elle aussi, la consommation de 56 ha agricole et indique que, dans « *l'utilisation de la démarche "éviter" "réduire" puis "compenser" sur l'économie agricole. Des éléments complémentaires sur la partie "éviter" auraient pu être apportés en lien avec la requalification de la friche Thales dans le but de réduire la consommation de terres agricoles* »

Trois communes sont considérées dans l'enquête, et les populations correspondantes sont :

- Palaiseau : 22 544 habitants
- Orsay : 11 096 habitants
- Saclay : 2 478 habitants

En utilisant l'outil PARCEL qui permet d'évaluer la surface nécessaire à nourrir dans un régime alimentaire standard une population donnée (<https://parcel-app.org/>), on obtient, respectivement pour ces communes des surfaces nécessaires de 13 300 hectares, 6570 hectares et 1520 hectares, soit 21 390 hectares.

La surface agricole de la ZPNAF, 2354 hectares, ne répond déjà qu'aux besoins alimentaires de 11% de cette population, et ceci bien sûr sans parler des autres communes du plateau de Saclay : Toussus, Saint Aubin, Gif, Châteaufort, Guyancourt, Villiers le Bâcle, etc...

Mesdames et Messieurs les commissaires enquêteurs, il faut, en 2020, regarder la réalité des enjeux environnementaux en face.

Nous ne pouvons nous permettre de reproduire les erreurs du passé qui ont sciemment rayé de la carte des milliers d'hectares de terres nourricières.

Il vous faut absolument, dans chaque aménagement, et encore plus sur ce volet environnemental, considérer le caractère irrémédiable de la destruction de sols cultivables que vous risquez d'autoriser en validant ce projet.

Il faut à tout prix privilégier la réutilisation des friches urbaines et industrielles pour construire de nouvelles villes et pas soustraire encore de nouvelles surfaces agricoles pour faire toujours plus grandir Paris.

Le Grand Paris doit arrêter de dévorer les terres nourricières de sa périphérie, car, tel l'image de Cronos dévorant ses enfants, cela compromet grandement l'avenir des générations futures.

Cette consommation de terres agricoles plutôt que de réutiliser une friche industrielle est symptomatique d'une société qui n'arrive pas à comprendre l'urgence environnementale, et, avec notre association, nous le dénonçons avec la plus grande force, en espérant qu'un jour l'histoire pourra juger le crime d'écocide que soutiennent ces funestes projets. (Un écocide est la destruction ou l'endommagement irrémédiable d'un écosystème par un facteur anthropique)

**Pour Le Conseil d'Administration, Benoit Maherault, Président de l'Amap des Jardins de Cérés**